

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2022-2023



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°40 - publié le 26 avril 2023





COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°37

Réunion électronique du 24/04/2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.





Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel : Pour les tournois les règles pour chaque catégorie doivent être appliquées : temps de jeu, nombre de joueurs, surface des terrains.

Tournois autorisés :

- FC MUZOLAI :
U7, U9, U11, U13 le 18 mai 2023.

- CHATEAUNEUF DU RHONE :
U15 le 27 mai 2023.

- SAINT ROMAIN DE SURIEU :
U11, U13 le 8 mai 2023.

U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Livrets de Pratique en ligne :

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.





Merci de vous rendre sur les plateaux avec le nombre d'équipes figurant sur les plannings de rencontres, en cas de changement avertir le club recevant au plus tôt, afin de pouvoir organiser le plateau dans de bonnes conditions.

➤ **U7 :**

Date prochains plateaux U7 : Samedi 6 mai 2023 à 10h00.

➤ **U9 :**

Date prochains plateaux U9 : Samedi 29 avril 2023 à 13h30.

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS – 13 MAI 2023.

La Journée Nationale des Débutants (U7-U9) se déroulera **le samedi 13 mai 2023** au Complexe des Combes à **GUILHERAND-GRANGES (07)**.

Cette nouvelle édition de notre traditionnelle Journée Nationale des Débutants s'articulera autour d'une nouvelle formule festive sur la journée !

- **Horaires :** 9h00 – 16h00
- **Matin :** 3 matchs / Village d'animations
- **Pause méridienne :** Défilé des équipes sur le thème des Jeux Olympiques
- **Après-midi :** 3 matchs / Village d'animations

Attention, pour la bonne organisation de cette nouvelle formule, nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre d'équipes à 60 équipes U7 et 60 équipes U9. Les inscriptions sont gratuites et chaque enfant repartira avec une récompense individuelle.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées avant le mercredi 3 mai 2023. Afin de pouvoir accueillir un maximum de clubs sur cet événement, le nombre d'équipe par club est limité à 3 équipes U7 et 3 équipes U9.

Formulaires d'inscription en ligne sur le site internet du District.

CONTACTS

Jérôme VIAL (CTD DAP) : jvial@drome-ardeche.fff.fr – 06.81.48.89.75

Martine MOMBARD (Responsable catégories U7-U9) : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

U11

Responsable : Philippe AUBERT, 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Date prochains plateaux : Samedi 29 avril 2023 à 10h00.





U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, 06 08 82 29 55 (contact hors horaires de bureaux)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Finales REGIONALES FESTIVAL PITCH U13

Les clubs suivants représenteront le District Drôme-Ardèche de Football lors des finales régionales programmées le 06 mai 2023 à FEURS (42) :

- U13 Garçons : FC MONTELIMAR,

- U13 Filles : FC EYRIEUX EMBROYE.

Finales Drome Ardèche Coupes U13 2023

- U13G : MONTELIMAR FC - VALENCE OL 1 le samedi 03 juin 13h45 à ROMANS.

- U13F : FC EYRIEUX EMBROYE – VALENCE OL 1 le dimanche 04 juin à 10h30 à ROMANS.

Coupe Charles André U13G : le samedi 03 juin à 14h15.

➤ **Coupe Charles André**

Ci-dessous les poules de la demi-finale de la coupe Charles André qui se joue le samedi 18 mars 2023 à 13h30.



COUPE CHARLES ANDRE U13 - 1/2 Finale **Samedi 13 Mai 2023 à 13H30**



POULE 1	POULE 2
FC Cheylarois 1	Montelimar Us 3
Chateauneuf Rhone 1	Rhone Crussol 07 3
Davézieux US 3	Annonay FC 1
Fc Peageois 1	O. Valence 3

POUR INFORMATION : LA 1ERE EQUIPE NOMMEE DANS LA POULE ORGANISE LE PLATEAU DE COUPE.

LE PREMIER DE CHAQUE POULE PARTICIPERA A LA FINALE LE SAMEDI 03/06/2023 A 14H15 A ROMANS





Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de licences et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/32c93a04323f31537cb9da0c30799f6c.pdf>

pour la feuille de licences Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/6dc71e2c837f54d8009e5942865b5818.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupes QUINTIN et PESTRE

Les 1/2 finales des coupes QUINTIN et PESTRE auront lieu le 18 mai 2023.

Le tirage des ½ finales aura lieu le 26 avril 2023.

Finales coupes U15 :

Coupe Gilbert PESTRE : Le dimanche 04 juin à 11h15 à ROMANS.

Coupe JP QUINTIN : Le dimanche 04 juin à 15h30 à ROMANS.

U18

Responsable : Claude BRESSON 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

Coupe Vivier BOUDRIER :

La rencontre GF HERMITAGE TOURNON / VALLIS AUREA FOOT 1 aura lieu le 1^{er} mai.

Les 1/2 finales auront lieu le 18 mai 2023.

Finale coupe VIVIER BOUDRIER : Le samedi 03 juin à 18h00 à ROMANS.

TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.





La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.

Les clubs sont priés de retourner les prévisions d'engagements de leurs équipes en réponse aux courriers transmis par la Commission des Jeunes les 04 et 05 avril 2023. Retours attendus au plus tard le 30 avril 2023.





COMMISSION FÉMININE

PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion du 24/04/2023

I. COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

II. CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Concernant les montées et les descentes de cette fin de saison :

Les descentes de la D1 vers la D2 dépendent du nombre de descentes de Ligue. Mais si 0 descente ligue et 1 montée en R2, il y aura 1 descente en D2 et 3 montées de la D2 vers la D1 pour avoir une poule de 10 la saison prochaine en D1.

III. CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.





IV. CHAMPIONNAT U11 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2012), les U10 (nées en 2013), les U9 (nées en 2014)
Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi matin à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi matin de 9h30 à 11h00.

V. CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2010), les U12 (nées en 2011), les U11 (nées en 2012)

Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

VI. COUPE FESTIVAL U13 F

Les clubs suivants étaient qualifiés pour la finale départementale Festival Pitch le 1er avril 2023 à DAVEZIEUX :

- CHABEUIL
- CORNAS
- EYRIEUX EMBROYE
- FC 540
- SALAISE RHODIA
- OLYMPIQUE VALENCE

C'est le club de EYRIEUX EMBROYE qui finit premier de cette compétition et l'Olympique Valence finit second. Ils seront donc opposés en finale départementale U13F le week-end des 3 et 4 juin à Romans.

VII. CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr





Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2008), U14 (nées en 2009), U13 (nées en 2010) et U12 (nées en 2011).

Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

VIII. CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2005), U17 (nées en 2006), U16 (nées en 2007) et les U15 (nées en 2008).

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 15h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 14h00 à 16h00.

En prévision de la préparation de la saison prochaine, merci aux clubs souhaitant pratiquer à 11 de se faire connaître auprès de Roselyne.

IX. COUPES DEPARTEMENTALES DESTIA CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Les tirages des ¼ de finale et demi-finales des coupes féminines ont été faits jeudi 13 avril 2023 au stade de Salaise s/ Sanne. Un grand merci au club de Salaise-Rhodia pour leur accueil chaleureux. Le tirage a été effectué en présence de M. Achard du groupe Destia nouveau sponsor de la coupe Camou Wolf.

¼ finale de la coupe DESTIA CAMOU WOLF du 7 mai 2023 à 10h :

- Match 1 : ENT. USVJ/FCV – ENT. BBRM/GENISSIEUX
- Match 2 : RUOMS OLYMPIQUE – AS ST MARCELLOISE
- Match 3 : AS DONATIENNE – ROCHEMAURE
- Match 4 : EYRIEUX EMBROYE – TREFLE FOOT

½ finale de la coupe DESTIA CAMOU WOLF du 21 mai 2023 à 10h :

- Match 1 : VAINQUEUR DU MATCH 3 – VAINQUEUR DU MATCH 4
- Match 2 : VAINQUEUR DU MATCH 2 – VAINQUEUR DU MATCH 1

(le club inscrit en premier reçoit)





¼ finale de la coupe DRESHER TARDY du 7 mai 2023 à 10h :

- Match 1 : HOSTUN – ST ROMAIN DE SURIEU 2
- Match 2 : LARNAGE SERVES – RC TAIN TOURNON
- Match 3 : US BAS VIVARAIS – ENT FCPA/FCCSB
- Match 4 : VILLEVOCANCE – PONT LA ROCHE

½ finale de la coupe DRESHER TARDY du 21 mai 2023 à 10h :

- Match 1 : VAINQUEUR DU MATCH 2 – VAINQUEUR DU MATCH 4
 - Match 2 : VAINQUEUR DU MATCH 1 – VAINQUEUR DU MATCH 3
- (le club inscrit en premier reçoit)

X. INFORMATIONS AUX CLUBS

NOUS VOUS RAPPELONS QUE L'UTILISATION DE LA FMI EST OBLIGATOIRE. PREVOIR CEPENDANT UNE FEUILLE DE MATCH PAPIER EN CAS DE NON-FONCTIONNEMENT DE LA FMI.

DANS CE CAS, LA FEUILLE DE MATCH PAPIER DOIT ETRE REMPLIE AVANT LA RENCONTRE ET ENVOYEE PAR MAIL A LA COMMISSION FEMININE AVANT LE LUNDI MIDI.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE DU VENDREDI A MIDI JUSQU'AU DIMANCHE SOIR, TOUTES LES DEMANDES DE MODIFICATIONS, LES ARRETES OU AUTRES SONT A ENVOYES A LA PERSONNE DE PERMANENCE ET NON AUX COMMISSIONS. SES COORDONNEES SE TROUVENT SUR LE SITE DU DISTRICT DANS LA RUBRIQUE PERMANENCE SPORTIVE. IL Y A AUSSI UNE PERSONNE DE PERMANENCE POUR LES ARBITRES.

LE DISTRICT DROME ARDECHE ORGANISE LE JEUDI 25 MAI A 19H AU SIEGE DU DISTRICT UNE REUNION DE CONCERTATION ET D'INFORMATION SUR LA POSSIBLE MISE EN PLACE D'UNE SECTION LOISIR EN SENIORS F. L'ENSEMBLE DES CLUBS SERONT INVITES PAR MAIL SUR LEUR BOITE OFFICIELLE.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N°35

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 29 et 30 avril 2023

- **BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

STATUT DE L'ARBITRAGE

La commission vous rappelle que vous devez obligatoirement faire un match dans les trois dernière journée de championnat, pour valider votre saison dans le comptage des matchs pour la couverture de votre club au statut de l'arbitrage. (hors cm)

Pour les jeunes :

- **Week-end du 06 et 07 mai 2023**
- **Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- **Week-end du 27 et 28 mai 2023**

Pour les adultes :

- Week-end du 29 et 30 avril 2023**
- Week-end du 13 et 14 mai 2023**
- Week-end du 27 et 28 mai 2023**

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (séance de rattrapage)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que la réunion de rattrapage des arbitres adultes et jeunes aura lieu le samedi 29 avril 2023 à GUILHERAND-GRANGES.
Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE. A défaut, l'arbitre sera considéré absent (application du règlement intérieur).

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)





NOM	PRENOM	CATÉGORIE
TAULEIGNE	Damien	District 1
DOGAN	Sébastien	District 2
GUILLARD	Sébastien	District 2
CHEVAL	Fanny	District 3
DADDA	Djillali	District 3
MATAICH	Mouaad	District 3
PINTO	Patrick	District 3
ROSSE	Daniel	District 3
ACHOURI	Youssef	District 4
AMARA	Mohsen	District 4
AMEUR	Zouhaier	District 4
AMROUNE	Samir	District 4
AURIC	Frédéric	District 4
BARBOSA	Laurent	District 4
BENLAKEHAL	Charef Eddine	District 4
BORNIER	Ingrid	District 4
BOUKHETACHE	Rachid	District 4
DEYGAS	Philippe	District 4
DUSSAUD	Romain	District 4
GALOYAN	Youri	District 4
GONCALVES	Yoann	District 4
GRASSI	Mathieu	District 4
MESTOURA	Idris	District 4
NAICH	Mostafa	District 4
NDIAYE	Falou	District 4
PERGE	David	District 4
PERRI	Vincent	District 4
PIGNON	Kévin	District 4
ROSSINI	Stéphane	District 4
SAINTOIN	David	District 4
SHAMOIAN	Ronaldo	District 4
SOUMAILA	Soilihi	District 4
WADJIB	Imrane	District 4
CHAZALON	Emilien	A.A. D. 2



ANDRE	Mylan	District JAD
BUISSON	Mathieu	District JAD
CELLIER	Tao	District JAD
FOURNIER	Thibaut	District JAD
FRAISSE	Matéo	District JAD
JOYEUSAZ	Khaïs	District JAD
KHARCHICHE	Mohamed	District JAD
LAHOUSSE	Samuel	District JAD
LATRECHE	Loïc	District JAD
MOUKANBOU	Vinsy	District JAD
TOUZOUTI	Zakaria	District JAD

OBSERVATIONS DES ARBITRES (ADULTES ET JEUNES)

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que vos rapports d'observation sont disponibles sur votre espace personnel « portail des officiels » dans la rubrique « rapports ».
A défaut, merci de bien vouloir envoyer un mail à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATION « PORTAIL DES OFFICIELS »

A compter du mardi 4 avril 2023, un outil permettant de recueillir le ressenti des arbitres suite à leur rencontre à laquelle ils ont officié, doit être mis en place sur le Portail des Officiels.
Nous invitons tous les arbitres à utiliser systématiquement cet outil après chaque rencontre, afin de recueillir aussi bien les mauvais que les bons comportements.

ÉCUSSON

Nous avons constaté que beaucoup d'arbitres ne portaient pas l'écusson officiel.

Il est rappelé que celui-ci est obligatoire.

Tout manquement, le règlement intérieur sera appliqué.

Vous pouvez vous en procurer auprès de Roland VIALLET (CTDA), soit par téléphone au 06 15 60 01 54 soit par mail à rviallet@drome-ardeche.fff.fr

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES ÉQUIPES SENIORS ET JEUNES

Depuis le début de la saison, il a été constaté à plusieurs reprises que certains arbitres adultes et/ou jeunes n'appliquaient pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.





La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que cette réglementation est toujours en vigueur pour la saison sportive 2022/2023.

Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2
- U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres adultes et jeunes qui officient dans ces catégories, de veiller **au pointage des éducateurs diplômés ou non** en respectant scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- Après vérification, inscrire sur la FMI dans la rubrique « règlements locaux » : vérification effectuée et présence des éducateurs.

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur mentionné sur la FMI doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

INFORMATION POUR TOUTE ABSENCE

Nous vous rappelons que pour toute absence (quelque se soit le motif), doit être justifiée par un document (Certificat Médical, Arrêt de Travail, Justificatif Professionnel, etc...) sans cela, nous appliquerons le règlement intérieur .

INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité bien **15 jours avant** celle-ci, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

ATTENTION ! DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

Nous vous rappelons, comme il a été dit lors de l'Assemblée Générale, que **tout rapport doit se faire UNIQUEMENT sur votre « Portail officiels »**. Que ce soit suite à un carton rouge, que ce soit suite à des incidents d'après match ou que ce soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi votre rencontre.





CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **UNIQUEMENT** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** et non ailleurs : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

AVRIL 2023

- Samedi 29 avril :

Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2023

- Lundi 19 juin 2023 :

Réunion pour le classement de fin de saison 2022/2023

CARNET ROSE

Nous avons appris la naissance du petit garçon prénommé Côme, de notre ami arbitre Michaël DUBOIS, survenu le mardi 18/04/2023. Nous adressons nos félicitations à la famille, un bon rétablissement à la maman et une bonne santé au nouveau-né.

COURRIERS DES ARBITRES

- **GUILLARD Sébastien** : Courriel lu et noté.
- **BARBOSA Laurent** : Courriel nous informant de son absence au rattrapage de la formation continue du samedi 29/04/2023 pour raisons professionnelles. Lu et noté.
- **MONBRUNO Kinth** : Courriel nous adressant un certificat médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 01/05/2023. Lu et noté. Prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **C.O. CHATEAUNEUF DU RHÔNE** : Courriel nous adressant leurs félicitations à l'arbitre de la rencontre





Seniors D 4 du 23/04/2023. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.

- **S.C. MELAS LE TEIL** : Courriel nous demandant un arbitre pour sa rencontre seniors D5 du 30/04/2023. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Président

Le Secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE L'UNAF du 20 MARS 2023

Présents : BERGERON Alexis, BERGONZI Jean François, BOUDIKIAN François, BRET Vincent, CHABBAT Maurice, DUTRIEUX Benoit, FALAISE Mathias, KLEIN Frédéric, KUHN Yves, MARLHIN Alexandre, MOUSTIER Benjamin, PERDRIOLE Raphaël, VIALLET Roland et VINCENT Jean Claude.

Excusés : BOUCHARD Amandine, CHAZALON Emilien, COMACLE Jean-Luc (Président UNAF Auvergne Rhône-Alpes), FERREIRA David, LEFRANC Jean-Claude (Président UNAF National) et MLYNARCZYK Adrien.

Début de la réunion à 19h30

- Mots du président de la Section 26/07 :

- 108 adhésions à ce jour,
- points sur les activités en cours et l'image positive véhiculée,
- gestion comptable à jour,
- points sur les actions juridiques attendues,
- Tirage au sort des cadeaux UNAF parmi les adhérents sympathisants : Richard PION a été tiré au sort mais souhaite remettre en jeu son gain (le tirage sera fait lors de la prochaine réunion). Hakim BENJEDDA a gagné la tenue complète d'échauffement.

Points sur :

- Challenge Bernard SAULES,
- Inauguration du stade de Crest le 11 juin 2023 au nom de Johan Hamel, sur la future sortie de fin d'année pour les sympathisants (visite d'un club professionnel + match à définir),
- Projets pour la prochaine saison,
- Sur la prochaine Assemblée Générale des Arbitres 2023/2024 les 02 et 09 septembre 2023,
- Projets communs DDAF/CDA/UNAF.

- Temps d'échanges.

La prochaine réunion est prévue le lundi 22 mai 2023 (en Visio).

Nicolas BRUNEL

Jean-Baptiste RIPERT

